



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie nucléaire

Question écrite n° 13033

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le débat de la transition énergétique. Le ministère de l'écologie a annoncé la mise en place d'un débat de huit mois sur la question de la transition énergétique. Durant sa campagne, François Hollande préconisait une baisse de la part du nucléaire de 75 % à 50 % en 2025 dans la production électrique, au profit des énergies renouvelables. Il s'était également prononcé pour la fermeture de la centrale de Fessenheim à horizon 2016. Elle souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage la fermeture d'autres centrales ou d'autres réacteurs.

Texte de la réponse

Notre pays fait face à des défis climatiques et énergétiques sans précédent. La lutte contre le réchauffement climatique est non seulement une cause planétaire, européenne et nationale, mais peut aussi être le levier d'un nouveau modèle de croissance à la fois intelligent, durable et solidaire. Le Président de la République a décidé d'engager la transition énergétique de la France, cette transition reposant, d'une part, sur la sobriété et, d'autre part, sur la diversification des sources de production et d'approvisionnement. Pour ce qui concerne le nucléaire, le Président de la République a fixé un cap : réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % à l'horizon 2025. Il a également décidé que seule la centrale nucléaire de Fessenheim serait fermée durant le quinquennat. Enfin, choix a été fait de transformer le mix énergétique français afin de promouvoir les énergies renouvelables. Un débat national sur la transition énergétique a été organisé pour permettre aux élus, aux partenaires sociaux et aux associations de dégager des solutions permettant de garantir la compétitivité de notre appareil économique, tout en portant la transition énergétique. La synthèse des travaux sera remise le 20 septembre 2013 lors de la prochaine Conférence environnementale. Le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a, d'ores et déjà, réaffirmé sa volonté de respecter le mandat fixé par le Président de la République, en ce qui concerne la fermeture de la centrale de Fessenheim avant le 31 décembre 2016. Les modalités inhérentes à cette fermeture nécessiteront l'intervention de dispositions législatives actuellement en préparation.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13033

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2012](#), page 7293

Réponse publiée au JO le : [1er octobre 2013](#), page 10343